



HAL
open science

Les espaces francophones caraïbes : une communauté entre intégration et marginalisation dans les Amériques

François Taglioni

► **To cite this version:**

François Taglioni. Les espaces francophones caraïbes : une communauté entre intégration et marginalisation dans les Amériques. Quatre siècles de francophonie en Amérique, 2004. halshs-00005229

HAL Id: halshs-00005229

<https://shs.hal.science/halshs-00005229v1>

Submitted on 16 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

François Taglioni
Maître de conférences
Université de la Réunion
Espace et Culture, Paris
courriel : tagli@diplomacy.edu

Les espaces francophones caraïbes : une communauté entre intégration et marginalisation dans les Amériques

Les trois Départements Français d'Amérique et la République d'Haïti totalisent une population de 8 millions d'habitants francophones ou partiellement francophones. Cette minorité linguistique a bien du mal à trouver ses marques au sein d'un monde caraïbe largement hispanophone (94 %) d'une part et dans le giron économique et politique des États-Unis d'autre part. Que les raisons soient politiques et sociales, que les considérations soient économiques et humaines, force est de constater que le rayonnement international de ces îles et territoires est limité.

Pour essayer d'y pallier, des efforts, depuis le milieu des années 80, ont été effectués pour intégrer les éléments francophones aux mécanismes de coopération régionale en vigueur dans la région Caraïbe. Mais de quelle coopération s'agit-il ? Pour essayer d'y répondre nous avons défini trois sphères possibles d'un système de coopération régionale afin de contribuer à la compréhension des mécanismes pluriels qui définissent et régissent les regroupements régionaux.

L'intégration régionale, bien que nécessaire pour combattre l'isolement économique et politique, est à double tranchant car elle présente le risque de diluer la communauté francophone caraïbe dans la future et probable zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). La ZLEA est un enjeu et un défi majeur pour les espaces francophones caraïbes mais, ont-ils vraiment le choix et la possibilité de refuser leur intégration continentale aux Amériques ?

Mots Clés : Canada, Caraïbe, États-Unis, France, Francophonie, Sphères de coopération régionale, Organisations régionales

Le bassin caraïbe est une région qui s'appréhende bien davantage en termes de diversité que d'unité. Au sein de ce bassin, les francophones se distinguent par leur faible poids démographique et économique, par leur dispersion géographique, leur manque d'homogénéité linguistique et par leur disparité de développement. Fragmentation et fragilité sont donc les maîtres-mots qui caractérisent cette communauté en quête d'intégration. Nous allons essayer de cerner les contours de la Francophonie caraïbe ainsi que les enjeux que représentent pour elle la future Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). En partant du postulat que la coopération régionale est protéiforme, on va ensuite s'efforcer, en considérant les acteurs locaux, nationaux et internationaux qui s'impliquent dans les processus d'intégration caraïbe, d'établir un schéma du système de coopération régionale articulé autour de trois sphères d'actions bien distinctes.

La Francophonie caraïbe : des espaces fragmentés¹

La francophonie désigne l'ensemble des peuples ou des groupes de locuteurs qui utilisent partiellement ou entièrement la langue française dans leur vie quotidienne ou leurs communications. La Francophonie, avec une capitale, désigne l'ensemble des gouvernements, des pays ou des instances officielles qui ont en commun l'usage du français dans leurs travaux ou leurs échanges (L'Année francophone internationale, AFI). Dans le bassin Caraïbe, ici défini comme l'ensemble des États et territoires insulaires et continentaux ayant un littoral dans la mer des Antilles, les acteurs de la francophonie (fig. 1) sont au nombre de quatre : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la République d'Haïti. On peut ajouter à ce "noyau dur", la Dominique et Sainte Lucie, membres du Commonwealth mais aussi de l'espace francophone. Enfin, la Barbade, Cuba, la Jamaïque et Trinidad-Tobago affichent un dynamisme relatif de développement de "leur" francophonie.

Dans le monde, on estime à environ 145 millions le nombre de francophones réels. Il donne la mesure du faible poids de la francophonie : autour de 2 % de la population mondiale². Dans la Caraïbe, ce sont environ 1 500 000 personnes qui utilisent quotidiennement le français (fig. 1 et fig. 2). C'est-à-dire moins de 1 % de l'ensemble du bassin et un nombre non significatif de la population mondiale (0,02 %). L'espagnol reste très largement dominant (94 %) et l'anglais se hisse en deuxième position mais avec seulement 3 % de la population³ (fig. 1). Les créoles, diverses langues vernaculaires, sont partout parlés dans le

1 Ce paragraphe est une version revue, corrigée et augmentée d'un texte de l'auteur : Taglioni 2000, p. 343-351

2 Le français se place à la neuvième place loin derrière le chinois, l'anglais, l'hindoustani, l'espagnol, le russe, l'arabe, le bengali et le portugais (Rossillon, 1995).

3. 4% si l'on considère que les Porto Ricains utilisent aussi l'anglais comme langue nationale

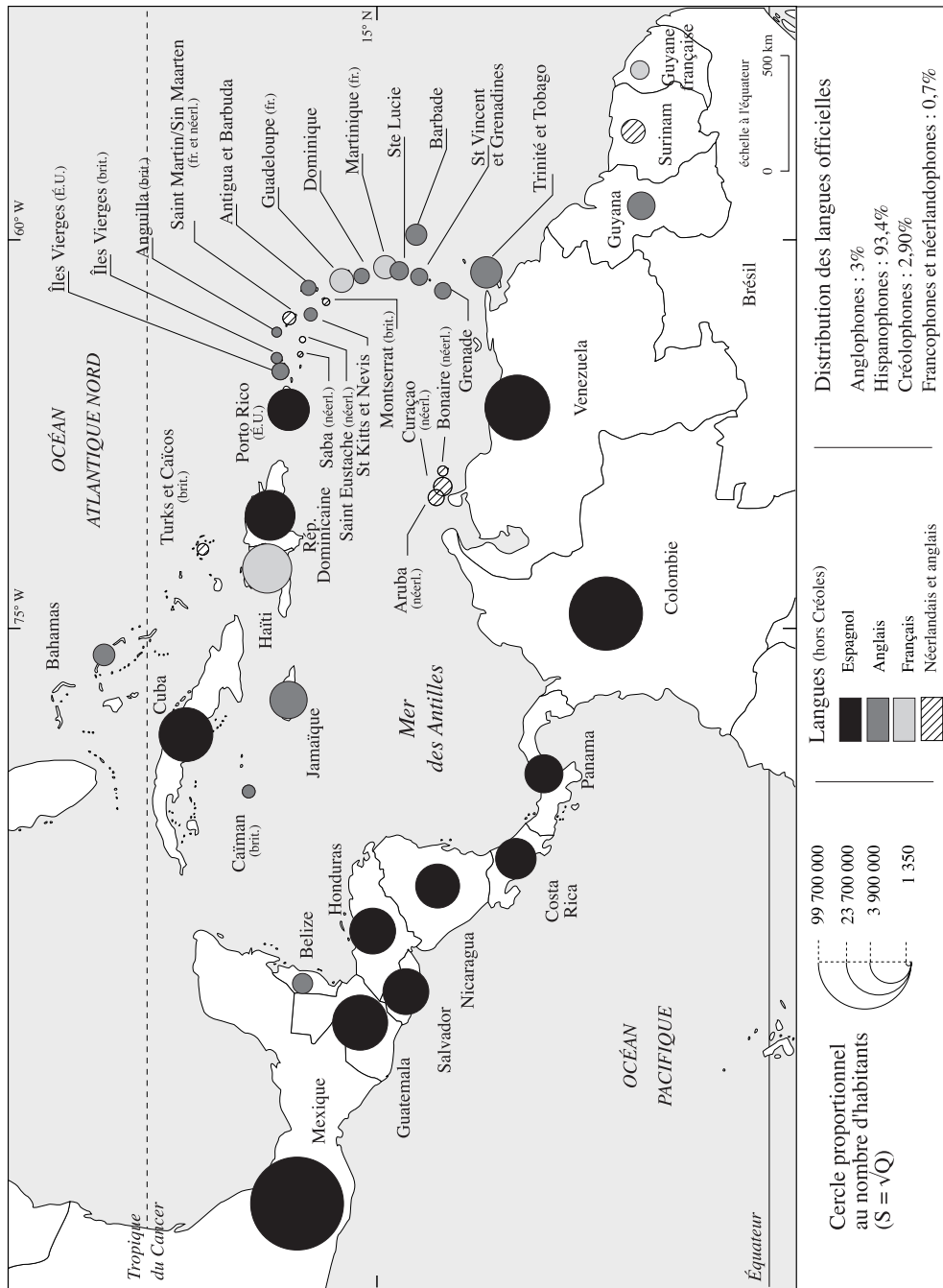


Figure 1. Les États et territoires acteurs de la francophonie dans le bassin caraïbe

monde anglophone et francophone caraïbe. En revanche, il n'existe pas de créole dans les pays hispanophones américains.

	Statut Institutionnel	Population 2002	Francophones nombre	Francophones %	Langues
Guadeloupe	Départements	435 000	348 000	80	Français* et Créole
Guyane	Français assimilés à la métropole	180 000	135 000	75	Français* et Créole
Martinique		395 000	316 000	80	Français* et Créole
Dominique	Indépendant (1978)	76 000	760	1	Anglais*, Créole, Français
Haïti	Indépendant (1804)	7 000 000	700 000	10	Français* et Créole*
Ste Lucie	Indépendant (1979)	154 000	3 080	2	Anglais*, Créole, Français
Total	/	8 240 000	1 502 840	18	/
Bassin Caraïbe	/	237 000 000	1 502 840	0,6	Espagnol, Créoles , Anglais, Français, Néerlandais

* : langue officielle

Sources : Agence de la Francophonie ; Caribbean development bank 2002 ; Inséé 2002

Figure 2. *La francophonie caraïbe*

Enfin, au sein du monde panaméricain francophone, la place des francophones caraïbes (13 %) n'est pas négligeable. De la même façon, plus d'une personne francophone sur cent dans le monde réside dans le bassin Caraïbe.

Au-delà de ces quelques chiffres et des différents statuts officiels, les situations vis-à-vis de la langue française sont variables dans la Caraïbe. L'histoire (rôle du peuplement et de la colonisation) et la géographie (fragmentation et insularité) apportent des facteurs d'explications de la répartition des francophones réels. On peut établir, en reprenant le schéma des cercles concentriques de Calvet (1993), une typologie succincte de la place du français au sein de la francophonie caraïbe (fig. 3).

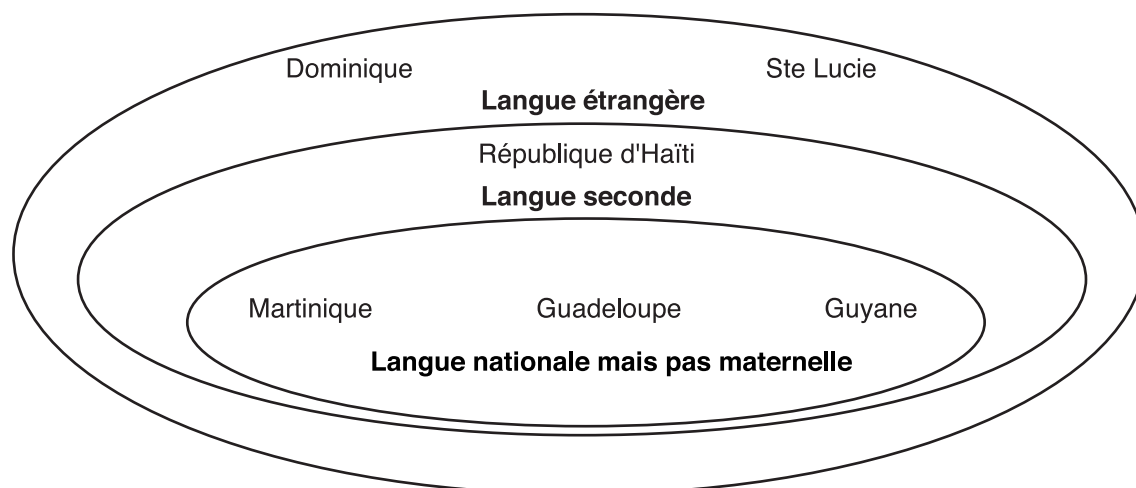


Figure 3. *Typologie de la place du français au sein de la francophonie caraïbe d'après le schéma de Cuq, 1991*

Français langue nationale mais pas maternelle : entre 75 et 80 % de francophones réels

Les Départements Français d'Amérique (DFA), **Guadeloupe, Guyane, Martinique**, bien qu'institutionnellement intégrés à la République Française, n'utilisent pas véritablement la langue nationale comme langue maternelle. Le créole est la langue vernaculaire de tous les jours, alors que le français est la langue administrative et d'enseignement dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Au demeurant, la situation est semblable dans l'ensemble des outre-mers français⁴ qui possèdent tous leur créole. Ce constat renvoie aux réalités historiques, culturelles, et géographiques d'une République Française dont plus de 4 % de sa population vit dans les outre-mers répartis sur toutes les latitudes et sur trois océans. L'éloignement, la dispersion géographique et les identités multiples de ces espaces ne facilitent pas la cohésion de l'État-nation et de la langue nationale. On remarquera, que la Guadeloupe et la Martinique (830 000 habitants) font jeu égal, en tant que groupe linguistique, avec les autres États anglophones des Petites Antilles⁵ (975 000 habitants). Les taux relativement faibles de croissance (fig. 4 et fig. 5) de la population dans les DFA (d'environ 1 % à l'exception de la Guyane -1,6 %- dont les caractéristiques économiques et sociales la placent, pour un temps, dans un régime démographique plus traditionnel) traduisent l'entrée de ces territoires dans un régime démographique moderne et un équilibre du taux migratoire (proche de zéro en Martinique et Guadeloupe). En revanche, cela présage pour l'avenir une augmentation mesurée du nombre de locuteurs francophones. Il est néanmoins notable que ces locuteurs présentent un très bon niveau de scolarisation et de formation. Les taux d'alphabétisation sont proches de la France métropolitaine et se situent autour de 90 %. Sans nier certains problèmes d'échecs scolaires et de décalages par rapport à la France, il est indéniable que les principes de la République en matière d'éducation sont appliqués.

Langue seconde : environ 10 % de francophones réels

Dans le deuxième groupe, langue seconde, la **République d'Haïti** présente un taux assez fort d'accroissement naturel (de l'ordre de 1,7 % par an) qui pourrait pendant un temps assurer l'expansion du français dans la région. Malheureusement, la situation politique

4. Les outre-mers français sont constitués des quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), des territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Terres australes et antarctiques, Wallis et Futuna) d'une collectivité territoriale (St Pierre et Miquelon), d'une collectivité départementale (Mayotte) auxquels s'ajoutent, sans statut particulier, les îlots de Clipperton et de Tromelin ainsi que les îles éparses du canal de Mozambique. Sur les dynamiques des outre-mers français, voir Benjamin ; Godard, 1999 et Doumenge, 2000 et 2002.

5. Les Petites Antilles désignent ici un arc insulaire qui va des Iles Vierges à la Grenade.

et économique de ce pays ne permet pas la diffusion correcte de l'éducation. Ses taux d'alphabétisation (50 %) des adultes et de scolarisation (30 %), pour fiables qu'ils soient, sont les plus faibles des Amériques et parmi les plus faibles au monde. On retrouve ces tristes records en ce qui concerne le taux de mortalité infantile, l'espérance de vie (fig. 4 et fig. 5) ou encore le PIB réel par habitant (1 400 \$/h ppa). Finalement, l'Indice de Développement Humain (IDH) classe Haïti à la 146^e place sur 173 pays en 2000. Dans ces conditions, qui sont à mettre en relation avec les processus de paupérisation (instabilité politique, taux de chômage et d'inflation records) qui caractérisent Haïti depuis des décennies, on comprend que la priorité nationale, si elle existe, n'est pas la place du français au sein des Amériques. En dépit de ses sept millions d'habitants, Haïti ne semble donc pas prête à assumer son rôle de "poids lourd" francophone dans la Caraïbe. Au demeurant, le français, bien que langue officielle consignée dans la constitution de 1987, recule au profit du créole et de l'américain. Le français n'est véritablement employé que par une minorité (évaluée à 10 %) de la population la plus instruite ; le créole reste la langue nationale et la deuxième langue officielle. Aux conditions de développement précaire et à la dégradation du système éducatif, s'ajoute la proximité géographique et l'influence politique et économique des États-Unis. De fait, les échanges économiques d'Haïti avec les pays francophones représentent moins de 10 % du volume total. Ces échanges se font majoritairement avec les États-Unis qui occupent progressivement le terrain et notamment celui du culturel. Malgré une bonne implantation de la presse francophone, la domination des médias américains télévisés par satellites évince TV5. D'une façon générale, la télévision internationale francophone n'est que faiblement diffusée dans la Caraïbe. Son taux de pénétration est limité en Haïti par le faible niveau d'équipement en postes de télévision dans le pays. La diffusion de TV5 représente néanmoins en théorie un formidable outil d'apprentissage multimédia du français complété par une diffusion radio et un site Internet. Mais ses potentialités semblent, pour l'instant, largement sous exploitées et d'un niveau culturel décevant dans ses diffusions à destination des pays en développement.

	Espérance de vie en années	Mortalité infantile %	Alphabétisation des adultes %	Accroissement naturel %	Taux de migration %	Accroissement total %
Haïti	51	81	50	17	-2,3	15
Ste Lucie	73	15	82	16	-4	12
Dominique	74	14	94	10	-18	-8
Guyane	76	23	84	16	10	26
Guadeloupe	78	10	90	11	/	11
Martinique	79	8	93	9	/	10

Sources : Caribbean development bank 2002 ; Insée 2002

Figure 4. *Quelques données sur la population caraïbe francophone en 2002 classées en fonction de l'espérance de vie*

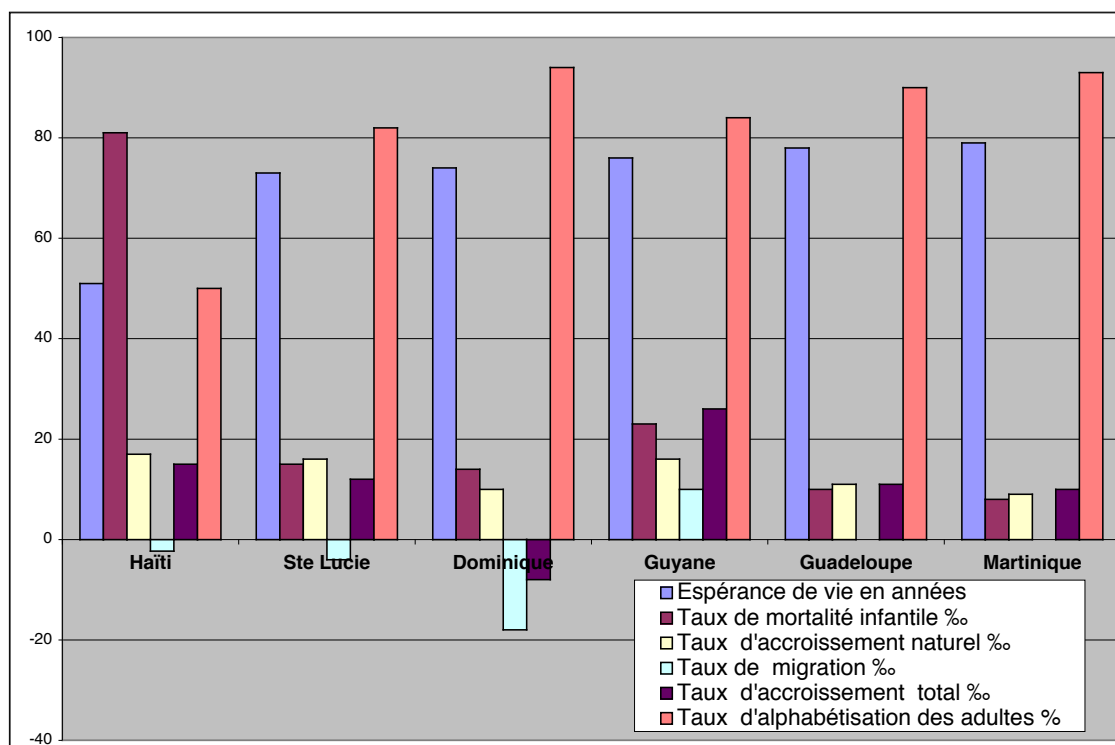


Figure 5. Graphisme sur la population caraïbe francophone

Langue étrangère : de 1 à 2 % de francophones réels

Enfin, que ce soit à la **Dominique** ou à **Sainte Lucie**, le français est réservé à une élite qui l'utilise de façon "confidentielle" comme langue étrangère. Nonobstant le bon niveau de développement, qui s'accompagne de taux de scolarisation, de mortalité infantile et d'espérance de vie honorables, les francophones réels représentent dans les deux cas moins de 2 % de la population.

La Dominique souffre (fig. 4) d'un taux de migration négatif élevé qui lui fait perdre le bénéfice d'un accroissement naturel déjà relativement faible (1 %). La crise du monde rural basé sur la monoculture de la banane en difficulté, une croissance limitée du tourisme, par le manque de plages et d'un aéroport international, sont des données négatives qui se traduisent par un fort taux de chômage et une propension à la migration intra-caraïbe, vers les États-Unis et l'Europe.

A Sainte Lucie, la crise de la banane est compensée par une économie plus diversifiée et une industrie du tourisme plus dynamique (aéroport international, plages, infrastructures touristiques, zone franche, port de croisières). Le taux de

migration (fig. 4) y est donc plus modéré, mais contribue à faire chuter le taux d'accroissement total de la population et des francophones potentiels.

Le français est néanmoins enseigné dans ces deux États qui font la promotion de la journée de la Francophonie qui marque l'anniversaire de la création de l'Agence, le 20 mars 1970. Cependant l'anglais et surtout le créole restent les langues usitées au quotidien. À titre de comparaison, l'île Maurice ou encore les Seychelles, qui sont en certains points semblables (Taglioni 2003b) à la Dominique et Sainte Lucie, utilisent l'anglais, les créoles et le français indifféremment. L'anglais et le créole sont langues officielles mais, contrairement à la Dominique et Ste Lucie, la majorité des touristes aux Seychelles ou Maurice sont français.

Du point de vue économique, les échanges de la Dominique et de Sainte Lucie avec les pays francophones représentent seulement 10 % du volume total de leurs importations et exportations. En dépit de leur proximité géographique avec la Guadeloupe et la Martinique, Sainte Lucie et la Dominique sont davantage intégrées dans les structures anglophones qui œuvrent pour l'intégration économique de leurs États membres. Par ailleurs, leurs échanges s'effectuent avec les États-Unis ou l'Union Européenne qui leur propose, pour un temps encore, des facilités d'exportation pour la banane. En général les petites îles de la Caraïbe, compte tenu de l'étroitesse des marchés nationaux et du peu de complémentarité des productions, ont beaucoup de mal à mettre en place de véritables politiques économiques concernées à l'échelle de la région.

Il semble que la petite communauté francophone de la Caraïbe ait bien du mal à générer un courant de développement entre ses membres. Le plus pauvre, Haïti, reste le plus pauvre ; les plus riches, comme la Guadeloupe et la Martinique, continuent de bénéficier de flux européens et français qui garantissent leurs progressions économiques et sociales. La dynamique endogène de ce groupe francophone est donc finalement très limitée (Taglioni 2000) et doit plus son existence au hasard de l'histoire et de la géographie qu'à une véritable aspiration de ses habitants à se reconnaître au travers d'une langue qu'ils ne partagent que très partiellement. Et pourtant ce début de siècle est annonciateur de grands défis à relever non seulement pour les francophones mais aussi pour l'ensemble des États et territoires de la zone qui est confronté à la prochaine Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Le bassin Caraïbe face à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)

6

Le Sommet des Amériques⁷ d'avril 2001 à Québec, a été l'occasion pour les États-Unis et ses partenaires de réaffirmer leurs volontés d'établir une zone de libre-échange à l'échelle de l'hémisphère américain (ZLEA), de l'Alaska à la Terre de Feu, pour 2005. L'enjeu est de taille pour les États-Unis qui aimeraient voir se réaliser la plus grande des zones de libre-échange au monde et comme l'affirme son président "concurrencer l'Europe". Elle concernerait (fig. 6) une population de plus de 800 millions de consommateurs et dégagerait un PIB annuel estimé à plus de 12 000 milliards de dollars, soit près de la moitié du PIB mondial. En comparaison, les autres accords (fig. 6) régionaux d'intégration économique des Amériques (Aléna, Caricom, Marché commun de l'Amérique centrale et Mercosur) paraissent bien étiés. De la même façon, à l'échelle de la triade, l'Union européenne, avec un PIB de 8 500 milliards de dollars, ou le Japon, avec 4 000 milliards de dollars, restent, en termes de puissance économique, bien en deçà de la ZLEA. Néanmoins, les comparaisons ont des limites. D'une part, il apparaît que seuls les États-Unis, le Canada et le Chili sont les plus engagés dans les négociations de la ZLEA. En revanche, les pays les plus faibles économiquement ainsi que le Brésil, deuxième puissance régionale, sont pour l'heure réticents à cet accord qui leur ferait perdre de leur souveraineté et pourrait accroître les inégalités sociales au sein de leurs sociétés déjà bien inégalitaires. L'indice de développement humain (IDH) donne la mesure de ces disparités de développement avec des écarts significatifs entre le Canada ou les États-Unis pour les plus riches et Haïti, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua ou la Bolivie pour les plus pauvres. D'autre part, la grande hétérogénéité économique et sociale qui prévaut dans la future ZLEA est un handicap certain face à une Union européenne qui existe depuis 1957, qui présente une cohérence économique et sociale, qui va bien au-delà d'une simple zone de libre-échange et qui est membre de la triade. Enfin, la société civile s'inquiète des conséquences de cet accord et réclame qu'un réel débat démocratique s'engage sur la base d'un bilan des dix dernières années de libre-échange. La deuxième édition du Sommet des peuples⁸, qui s'est tenu en parallèle au Sommet des Amériques à Québec, est la concrétisation de nombreuses années d'organisation populaire et d'opposition à la mondialisation

6 . Cf. Burac, M. ; Godard, H. ; Taglioni, F., 2003. Le texte de cet article est en partie repris dans ce paragraphe.

7. Le Sommet des Amériques se présente comme un forum qui associe l'ensemble des 34 États des Amériques à l'exclusion de Cuba. À ce jour trois Sommets ont déjà eu lieu, le premier en 1994 à Miami, le second à Santiago en 1998 et la troisième édition à Québec en 2001. À chacune de ces réunions le thème central est celui des négociations pour la mise en place de la zone de libre-échange, plus accessoirement sont abordés les volets démocratie, environnement et sécurité.

8. La première édition de ce Sommet avait eu lieu à Santiago en 1998 lors du deuxième Sommet des Amériques.

néolibérale à travers les Amériques. La ville de Québec a d'ailleurs fait les frais des revendications des militants antimondialisation qui ont manifesté et se sont affrontés avec la police (46 policiers et 56 émeutiers ont été blessés). Le temps presse pour la société civile car le Président Bush a obtenu du Congrès l'autorisation de négocier des accords commerciaux (*Trade promotion authority*) qui lui faisait encore défaut pour accélérer le processus de mise en œuvre de la ZLEA.

	Membres	Date de création	Population en 2001 (millions)	Superficie en km ² (millions)	PNB total en 2000 (milliards de \$)
Bassin caraïbe					
OÉCS	7	1981	0,55	0,003	2
Caricom	15	1973	14,2	0,46	26
AÉC	25 *	1994	232	5	730
Amérique du Nord					
Aléna	3	1992	420	21,5	9 900
Amérique centrale					
Groupe des Trois (G3)	3	1992	168	4	607
MCAC	5	1960	197	0,42	50
Amérique latine					
Mercosur	4	1991	219	11,9	1 036
Pacte andin	5	1969	116	4,7	256
Les Amériques					
ZLÉA	34 (?)	2005 (?)	840	40,5	12 000
* : 25 États indépendants auxquels s'ajoutent 12 territoires sous tutelle					
OÉCS	Organisation des États de la Caraïbe orientale	MCAC	Marché commun d'Amérique centrale		
Caricom	Communauté et marché commun de la Caraïbe	Mercosur	Marché commun du Cône Sud		
AÉC	Association des États de la Caraïbe	Pacte Andin	Communauté andine		
Aléna	Accord de libre-échange nord-américain	ZLÉA	Zone de libre-échange des Amériques		
Sources : Banque mondiale (2002) ; PNUD (2002)			Compilation : F. Tagliani		

Figure 6. Les principales organisations régionales d'intégration économique et de coopération des Amériques

Avant d'analyser plus en profondeur les processus de coopération régionale, on peut avancer que les États et territoires de la Caraïbe en général, et les francophones en particulier, n'ont pas d'autre choix que de suivre un mouvement qui les dépasse : celui des négociations pour la mise en place de la ZLEA. Dans le cas contraire, ils prendraient le risque d'être sévèrement exclus et marginalisés dans l'hémisphère occidental qui est le leur. Dans ces conditions, une coopération élargie à d'autres groupes régionaux et internationaux ne peut que s'imposer pour multiplier les options de développement.

Le système de coopération régionale caraïbe

Un certain nombre d'institutions supranationales, qu'elles soient intrarégionales ou extrarégionales, s'efforcent d'œuvrer dans le sens d'une coordination des politiques nationales de développement et du renforcement de la dynamique d'intégration économique. Les États de la Caraïbe tentent en effet, depuis longtemps déjà, des regroupements par affinités linguistiques et culturelles héritées du passé colonial. Les Anglais ont échoué en leur temps, les Français ont fait de l'intégration une caricature d'assimilation avec la création des départements d'outre-mer. Les États-Unis n'ont pas connu ces tourments et se sont imposés par la force des armes militaires depuis bien longtemps et contrôlent aujourd'hui parfaitement la région. Les données géopolitiques ayant changé depuis la fin de la guerre froide (Taglioni 1998), c'est par le tout économique et sécuritaire que les États-Unis assoient leur suprématie régionale.

Concrètement, il existe aujourd'hui bon nombre d'organisations à vocation régionale dans la zone Caraïbe dont les États et territoires francophones sont membres (fig. 7). Qu'elles s'appellent Association des États de la Caraïbe (AEC), Communauté et marché commun de la Caraïbe (Caricom), Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS), ou encore Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC), elles opèrent toutes avec des modalités et des objectifs différents. On remarque aussi une superposition et des emboîtements dans la mesure où certains membres ont des appartenances multiples⁹. On peut ajouter à ces organisations intrarégionales les actions de l'Union européenne (UE) en tant qu'organisation extrarégionale à vocation de coopération régionale. Le partenariat ACP-UE (accord de Cotonou), renouvelé en juin 2000, accueille les ACP de la Caraïbe. Parallèlement certains pays d'Amérique centrale ont signé des accords de coopération économique et technique avec l'UE. L'Europe régionalise donc toujours davantage ses programmes de développement en direction des pays en développement. Cette politique du "tout multilatéral", au détriment du bilatéral, s'explique par une

9. Ces appartenances multiples aux organisations régionales et aux programmes extrarégionaux n'est pas sans poser des problèmes de représentation aux États les plus petits ou les plus pauvres que ce soit en termes de coûts financiers ou de ressources humaines (Taglioni, 2002).

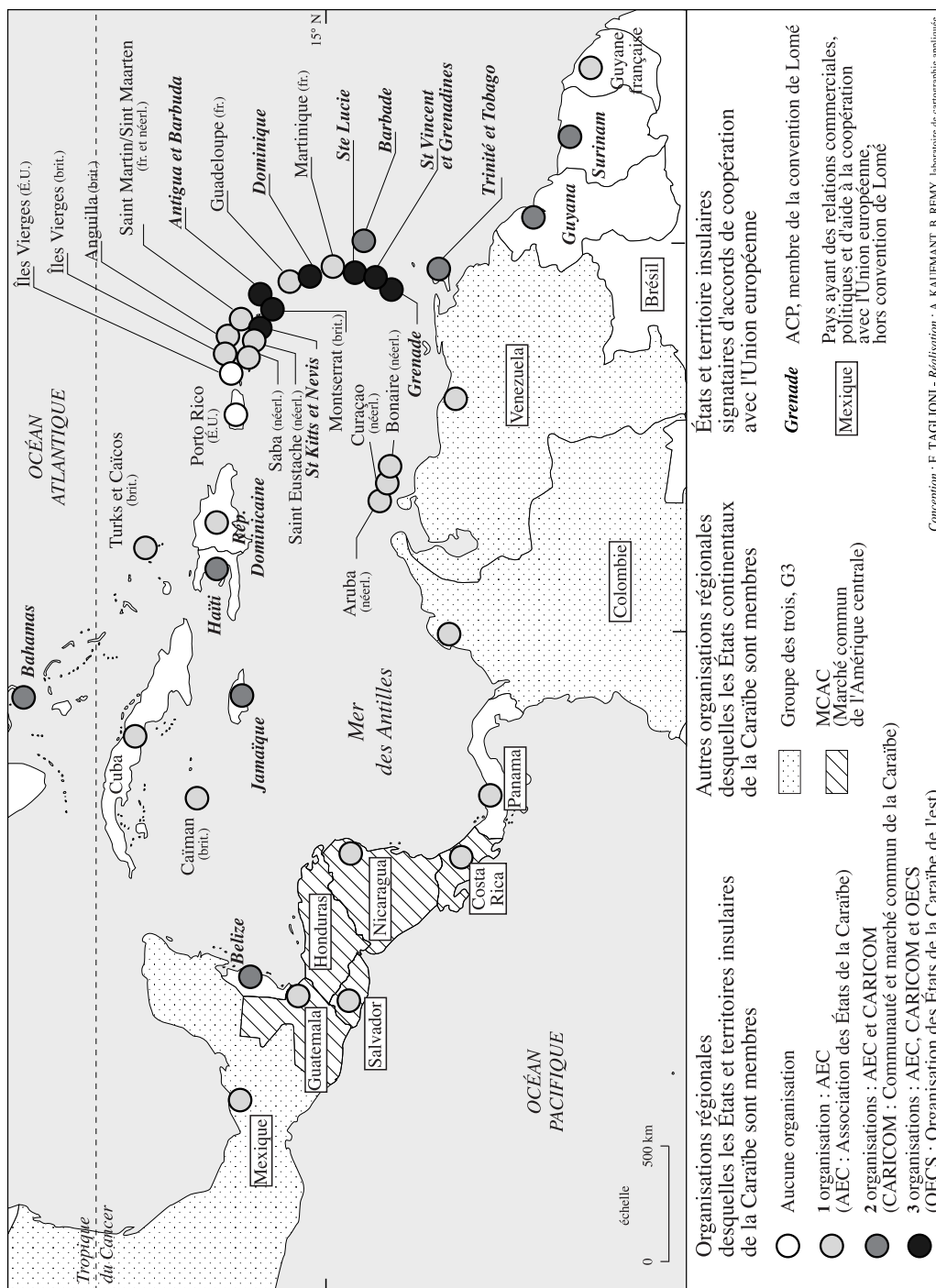


Figure 7. La participation des États et territoires de la Caraïbe aux organisations de coopération régionale

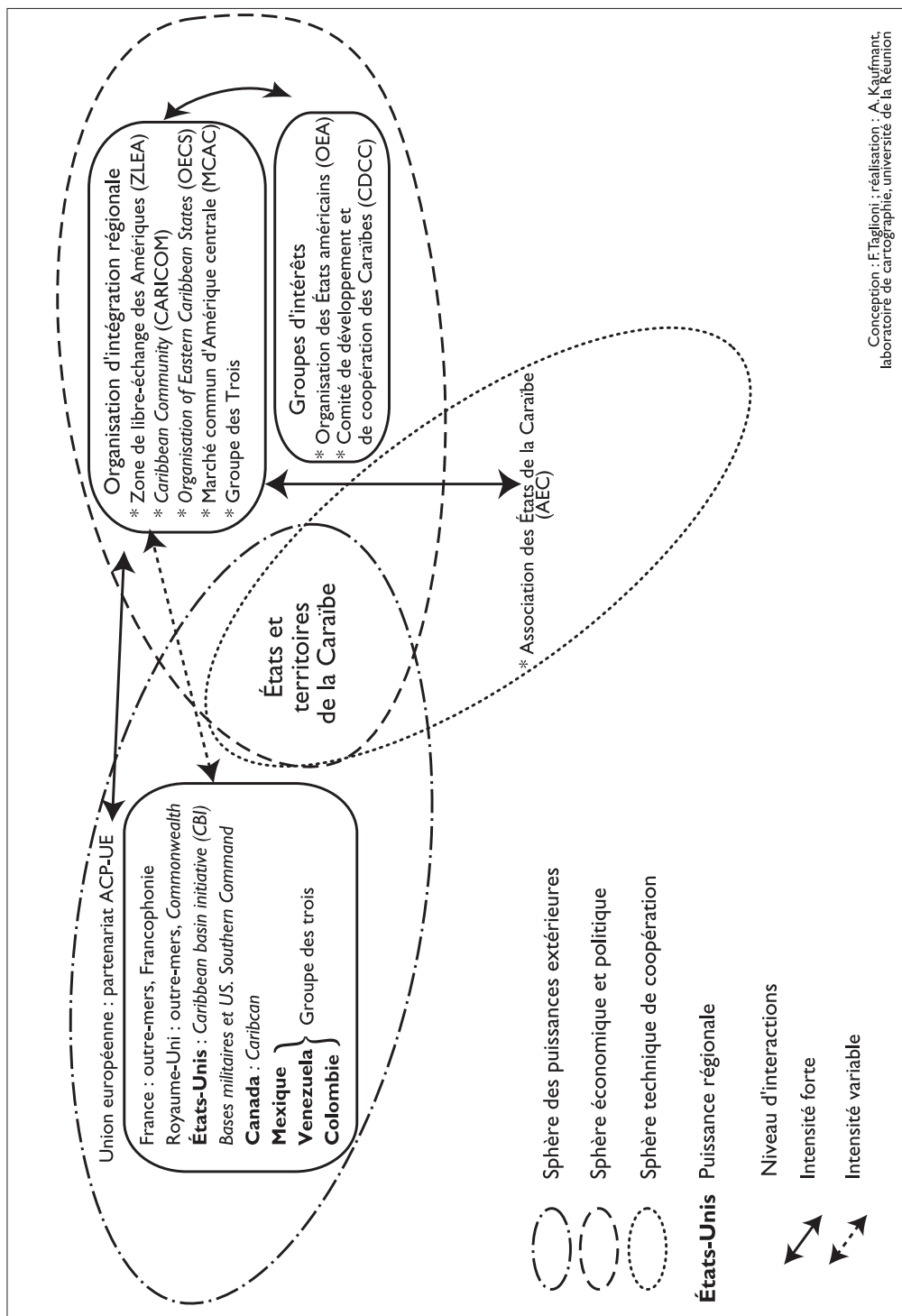
volonté de ne dialoguer qu'avec un seul interlocuteur, rationaliser les aides financières et être en adéquation avec l'idéologie fondatrice de l'Europe : l'intégration économique à l'échelle régionale.

À l'évidence, on ne peut pas mettre sur un même plan toutes les organisations que nous avons évoquées précédemment. Elles ne tendent pas vers les mêmes buts, leurs mécanismes de coopération ne recouvrent pas les mêmes réalités, leurs modalités d'actions et de mise en œuvre sont différentes et elles ne s'adressent pas forcément aux mêmes territoires. La coopération régionale est définitivement plurielle. À partir de l'élaboration d'un schéma des sphères du système de coopération régionale, on va tenter d'en approcher l'articulation.

Cette analyse systémique a le mérite de préciser les sphères de compétences des différents acteurs régionaux et extra-régionaux qui interagissent sur le bassin Caraïbe. Cette analyse a déjà été menée par l'auteur dans le bassin india-océanique et dans le Pacifique insulaire (Taglioni 2003a et 2003b). Dans le bassin Caraïbe, on ne peut que constater que les forces en présence ne sont pas comparables. La région est à l'intersection de trois sphères (fig. 8) qui régulent la coopération régionale.

La première sphère est celle du domaine technique de coopération qui se résume aux actions de l'AEC. L'AEC essaye seule de fédérer l'ensemble des États et territoires du bassin mais sans fondements politiques ou économiques. Elle se présente comme une organisation qui se met au service de ses 39 membres pour des actions s'articulant autour de domaines comme la pêche, le tourisme, l'environnement, l'enseignement, la culture, les technologies de l'information et de la communication ou encore le développement des échanges. Le bilan est mitigé car les économies des uns et des autres sont fort peu complémentaires et l'on raisonne finalement davantage en termes de concurrence que de complémentarité, d'autant que les niveaux de développement sont fort hétérogènes.

Il vient ensuite la *sphère économique et politique*. Elle est plus complexe et regroupe d'une part des organisations d'intégration économique (ZLEA, Caricom, OECS, MCAC et Groupe des trois) et d'autre part un ensemble constitué de groupes d'intérêts comme l'Organisation des États américains (OEA) et le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC). Cette sphère est la plus structurante en termes de construction régionale car elle émane directement d'acteurs locaux en prise directe avec leurs réalités socio-économiques et politiques. Néanmoins, dans cette sphère aussi, les rapports de force sont déséquilibrés. La ZLEA est une future zone de libre-échange avec une immense ampleur économique alors que la Caricom ou l'OECS présentent un poids économique négligeable. La position géographique



Conception : F. Taglioli ; réalisation : A. Kaufmann, laboratoire de cartographie, université de la Réunion

Figure 8. Les différentes sphères du système de coopération régionale dans la Caraïbe

de la Caricom, et de la Caraïbe plus largement, à l'interface entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, pourrait lui donner le rôle d'articulation des Amériques, mais, là-encore, la dispersion et la fragmentation restent les maîtres-mots. La présence de Cuba, membre de l'AEC, dans cet ensemble ne joue pas en faveur de la reconnaissance des spécificités de la Caraïbe par les États-Unis qui considèrent de toutes façons le bassin comme son arrière-cour. Dans ce contexte, la Caricom ne présente qu'une faible marge de négociations face aux ténors de l'Aléna qui poussent à la création de la ZLEA. On peut donc bien évidemment avancer que la Caricom ou même l'AEC ne sont pas des obstacles à l'intégration continentale prônée par les États-Unis. Pour autant, l'existence de l'AEC ne devrait pas être remise en question et un approfondissement de l'intégration économique à l'échelle de la Caraïbe va sans doute se poursuivre par des accords de libre-échange entre la Caricom, la République Dominicaine, le Marché commun de l'Amérique centrale et le groupe des Trois.

Enfin, *la sphère des puissances extérieures* est celle des puissances régionales et des anciennes puissances coloniales. Ces puissances entretiennent des liens exclusifs avec des réseaux subrégionaux : outre-mers français et britanniques, Commonwealth, Francophonie, présence canadienne discrète et "affective" par le Caribcan (Programme Canadien d'Investissement, de Commerce et de Coopération Industrielle dans les Antilles du *Commonwealth*). Les États-Unis occupent une place à part puisque leur présence s'affirme dans la région par leur armada militaire (flottes de l'Atlantique ainsi que des bases militaires). Certains pays comme le Mexique, le Venezuela et la Colombie, en raison de leur poids économique et politique, jouent le rôle de puissance régionale de deuxième rang derrière les États-Unis. Enfin, l'Union européenne est présente avec sa politique de développement à vocation régionale en direction des États ACP, c'est-à-dire l'ensemble des États insulaires de la Caraïbe depuis que Cuba a été admis comme membre du groupe en décembre 2000¹⁰.

Précisons, que les interactions entre les diverses sphères ne sont ni statiques, ni imperméables. Ces interactions, pour difficile qu'elles soient à quantifier et à qualifier, n'ont pas la même intensité selon les relations considérées. Des relations fortes de coopération sont néanmoins établies entre la sphère des puissances extérieures et la sphère économique et politique avec les exemples de la Caricom, de l'OECS et de l'Union Européenne (UE) ; où encore entre l'OECS et la Caricom et la France et le Royaume-Uni. Les liens entre les sphères économique et politique et technique sont solides entre l'AEC d'une part et la Caricom et l'OECS d'autre part. Pour les autres, les intensités peuvent varier de manière conjoncturelle en fonction des intérêts, des alliances, des tensions et des stratégies nationales, régionales ou internationales des

10 . Cependant, Cuba n'est pas encore signataire de l'accord de cotonou.

différents acteurs. La perspective diachronique est essentielle pour saisir les dynamiques des processus d'intégration.

Conclusion

Le système de coopération que nous venons de présenter souligne et éclaire la complexité des relations régionales surtout quand se superposent à celles-ci les intérêts d'une superpuissance voisine. Il donne aussi un aperçu du peu de marge de manœuvre dont bénéficient les États et territoires de la Caraïbe dans des négociations qui les dépassent dans leurs enjeux économiques planétaires. En effet, et en dépit d'un approfondissement local des processus d'intégration régionale et d'un élargissement géographique des instances de coopération, les États et territoires de la Caraïbe sont, et restent, subordonnés à la volonté des États-Unis de voir se mettre en place prochainement la vaste et puissante Zone de libre-échange des Amériques. Cet ancrage, économique et politique, continental de la Caraïbe insulaire aux Amériques est l'aboutissement d'un long processus commencé, il a y des décennies.

En ce qui concerne plus particulièrement les membres francophones de la Caraïbe, leur rayonnement démographique, politique, économique et culturel ne les autorise guère à prôner des positions qui aillent à l'encontre du mouvement général. De fait, ils ne peuvent prétendre symboliser une alternative à la domination linguistique hispanophone à l'échelle de la région caraïbe et à une hégémonie économique et politique anglophone à l'échelle des Amériques. Néanmoins, l'exception culturelle francophone est bien réelle dans la Caraïbe. Les Départements français d'Amérique (DFA), îlots régionaux de prospérité, sont de solides relais pour les pays voisins en matière d'éducation supérieure, de santé et de ressources humaines pour le développement ; Ste Lucie et la Dominique en sont les premières bénéficiaires. Il reste le problème majeur du mal développement de la République d'Haïti qui ne peut pas jouer son rôle de chef de file, en terme de poids démographique, de la francophonie caraïbe. Ce serait sans doute la plus belle preuve de l'efficacité des instances de la Francophonie que de donner à Haïti l'espoir et les moyens de sortir du chaos politique et économique. Ce vœu pieu pourrait se répéter, pour ne prendre que quelques exemples, pour Madagascar dans l'océan Indien ou encore au Vanuatu dans le Pacifique.

Bibliographie

- Albert, C. (dir.), 1999. *Francophonie et identités culturelles*. Paris, Karthala, 338 p.
- Asociacion Latinoamericana de integración, 2001. *Evolucion del proceso de integracion regional durante 2000*. Montevideo, ALADI, 67 p.
- Badie, B. ; Smouts, M.-C. (dir.), 1996. "L'international sans territoires". *Cultures et conflits*, Paris, L'harmattan, 422 p.
- Badie, B., 1999. *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité* Paris, Fayard, 306 p.
- Bélanger, L ; Mace, G. (eds), 1999. *The Americas in transition : the contours of regionalism*. Boulder, Lynne Rienner Publishers, 299 p.
- Benjamin, D. ; Godard, H., 1999. *Les outre-mers français : des espaces en mutation*. Paris, Géophrys, 267 p.
- Bouvier, V. (ed), 2002. *The globalization of US-Latin American relations*. New York, Praeger, 272 p
- Bulmer-Thomas, V., 2001. *Regional integration in Latin America and the Caribbean : the political economy of open regionalism*. Londres, University of London, Institute of Latin American Studies, 322 p.
- Burac, M. ; Godard, H. ; Taglioni, F., 2003. "Le bassin Caraïbe : intégration régionale ou continentale ?". *Mappemonde* n°72, p.
- Calvet, L.-J., 1993. "Francophonie et géopolitique", in Beniamino, M ; Robillard, D., (dir.), *Le Français dans l'espace francophone*, tome 1, Genève, Champion, p. 485-495
- Chaudenson, R., 2000. *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?* Paris, Institut de la francophonie, 238 p.
- Chauprade, A., 1996. *L'espace économique francophone : pour une francophonie intégrale*. Paris, Ellipses, 158 p.
- Cuq, J.-P., 1991. *Le français langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*. Paris, Hachette, 224 p.
- D'Agostino, T. ; Hillman, R., 2003. *Understanding contemporary Caribbean*. Boulder, Lynne Rienner Publishers, 400 p
- Doumenge, J.-P. (dir.), 2002. "La France et les outre-mers : l'enjeu culturel", *Hermès*, n°32-33, 656 p.
- Doumenge, J.-P., 2000. *L'outre-mer français*. Paris, Masson, 224 p.
- El-Agraa, A., 1999. *Regional integration : experience, theory and measurement*. Lanham, Barnes & Noble, 442 p.
- Espach, R. ; Tulchin, J. (eds), 2000. *Security in the Caribbean basin : the challenge of regional cooperation*. Boulder, Lynne Rienner Publishers, 232 p.
- Guimaraes, M., 2001. *Integration of the "Americas" in the 21st century*. Carlisle Barracks, US Army war college, 27 p.
- Hettne, B. (ed.) *et alii*, 2000. *National perspectives on the new regionalism in the South*. Basingstoke, Macmillan, 318 p.
- Hugon, P. (dir.), 2003. *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*. Paris, Karthala, 336 p.
- Hugon, P. (dir.), 2001. *Analyse comparative des processus d'intégration économique régionale*. Paris, Ministère des affaires étrangères, 275 p.
- Musset, A. ; Soria, V. (dir.), 2001. *Alena-Mercosur, enjeux et limites de l'intégration régionale*. Paris, IHEAL éditions, 224 p.

- Niemann, M., 2000. *A spatial approach to regionalisms in the global economy*. Basingstoke, Macmillan, 185 p.
- Page, S., 2000. *Regionalism among developing countries*. Basingstoke, Macmillan, 322 p.
- Rossillon, P. (dir.), 1995. *Atlas de la langue française*. Paris, Bordas, 127 p.
- Smouts, M.-C. (dir.), 1998. *Les nouvelles relations internationales : pratiques et théories*. Paris, Presses de Sciences Po, 407 p.
- Taglioni, F., 2003a. "La coopération régionale dans l'Océanie insulaire : des processus polymorphes ". À paraître dans *Les Cahiers d'Outre-Mer*
- Taglioni, F., 2003b. "Les sphères de coopération régionale des espaces francophones du bassin india-océanique". À paraître dans *L'information géographique*
- Taglioni, F., 2002. L'Amérique latine et l'Europe à l'heure de la mondialisation, in Van Eeuwen, D. (dir.), *Les relations Europe-Amérique latine/Caraïbe à l'heure de la mondialisation*. Paris, Karthala, p. 265-270
- Taglioni, F., 2000. "Les Départements Français d'Amérique et la République d'Haïti : poussières d'empires isolées dans la non-francophonie Caraïbe" in Fauchon, A. (dir.), *La francophonie panaméricaine : états des lieux et enjeux*. Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 341-362
- Taglioni, F., 1998. "Les enjeux internationaux et régionaux dans la Caraïbe depuis la fin de la guerre froide". *RAMSES 1999, Coopérations et confrontations dans les Amériques*, Paris, IFRI/Dunod, p. 117-127.
- Tétu, M. (dir.), 2000. *L'année francophone internationale 2001*. Paris, Agence de la francophonie, 422 p.